**BREVE PRESENTATION DE LA C NC-OHADA**

La CNC-OHADA est un organe de coordination et de synthèse chargée d’assister l’OHADA dans l’élaboration, l’interprétation, l’actualisation et l’harmonisation des normes comptables dans les Etats parties. Il a été créée en 2009 par le Règlement n°002/2009/CM/OHADA.

Ses missions sont :

* d’élaborer tout projet de réformes des règles comptables ;
* d’élaborer des projets de mise à jour permanente du système comptable, en fonction de l’évolution juridique, économique et financière internationale ;
* de suivre et de veiller à la mise en application du système comptable OHADA dans les Etats Parties ;
* d’élaborer des projets de normes comptables sectorielles.
* de susciter la mise en œuvre de l’harmonisation des liasses fiscales dans les Etats Parties

En cas de nécessite, la CNC-OHADA peut être saisie par le Secrétaire Permanent de l’OHADA pour avis et recommandation et par les organes de normalisation des Etats Parties ou tout organe national ou régional en tenant lieu pour toute question relative à l’application ou l’interprétation d’une règle du système comptable.